

# PLEIN PHARI

<u>Médecins</u>: Dr MADAY: 02.96.86.39.86 Dr BROC: 02.96.88.09.28 Du samedi au dimanche soir : le 15 ou 112 (mobile) Cabinets Infirmiers A domicile ou au cabinet sur RDV -Plévenon: 09.62.68.61.38. Thomas NASCIMBENI-PREVOST 1, Rue du Freschet, -Fréhel bourg: 02.96.41.59.94 C.BLANCHETEAU, D. HERVE, F. URIEN - Pléhérel Plage :02.96.41.55.79 M. BRETON et S. DENOUAL Numéros d'urgence : -danger immédiat : 17 -violences sur les enfants: 119 -violences conjugales: 3939 Pompes funèbres, transport de corps 24/24h, chambre funéraire Entreprise GUILLEMETTE **2** 02.96.41.30.21 ou 06.88.31.56.04 Ambulances du littoral 02.96.72.15.66 Taxi du Cap: 02.96.72.32.32 ou 02.96.41.40.09 Arvorek taxi (TPMR: mobilité réduite) 06.16.97.53.06 Services Urgence: POMPIERS Te le 18, (Portable le 112) SAMU Tele 15 - POLICE Tele 17 PHARMACIE de garde 2 32 37 Secours en mer : -Depuis le littoral : 2 196 -En mer: radio VHF: canal 16 demandez le cross.

Mariage: Mme BRETON Marie et M. LE TURNIER Quentin, le 23 octobre.

Le conseil municipal présente ses félicitations aux mariés.

**Décès : -**Mme Jeanine DURAND décédée le 11 novembre à l'âge de 96 ans à St Brieuc.

-M. Jean-Claude NOUEL décédé le 4 novembre à l'âge de 82 ans à Massy (91) . Le conseil présente ses condoléances aux familles.

#### Climat, environnement:

A l'initiative de la Commission extra-municipale Climat Environnement, la municipalité de Saint Cast- le- Guildo vous propose une réunion publique sur le thème « Quel chauffage choisir à l'aube de l'interdiction des chaudières à fuel? » avec la participation de 3 experts en énergie et modalités d'installation le 2 décembre à 20h Salle d'Armor. Pass sanitaire et gestes barrières vigueur. Contact 02.96.41.80.18.

# N°36 **JEUDI 18 NOVEMBRE 2021**

<u>Imprimeur – gérant</u> : Hervé VAN PRAAG <u>Siège social : Mairie</u> de Plévenon **302.96.41.43.06.** 

Mail: mairie.plevenon.capfrehel@wanadoo.fr -Heures d'ouverture de la mairie : Lundi-Mardi-Jeudi-Vendredi : 9h-12h et 14h-16h30 Samedi : 10h-12h. Fermé le mercredi.

## **MOT DU MAIRE**

Aux Plévenonaises, Plévenonais,

Suite aux démissions successives et aux propos dont une certaine presse se fit l'écho, je me devais de réagir pour clarifier certains éléments. Je ne le ferai pas par la voie de la presse car je considère que seuls les habitants de Plévenon sont les légitimes destinataires du message qui suit.

Les motivations souvent énoncées laissent à penser que le pilotage des actions municipales reste obscur et que les choix du conseil restent dirigés par une autorité unique incarnée en la seule personne du maire. Il est temps de m'inscrire en faux face aux accusations et de répondre présentement face aux habitants que de telles allégations ne peuvent désormais plus être vilipendées sous peine de brouiller la confiance des électeurs en leurs élus qui maintiennent leurs responsabilités.

Je tiens ainsi à exprimer que les démissions récentes ne sont rien de plus que la validation de volontés déjà exprimées auparavant. Ces personnes avaient déjà porté leur démission puis, constatant l'échec de leurs objectifs, étaient revenues sur ces mêmes démissions pour leur faire reprendre corps récemment en tentant, une nouvelle fois, de porter atteinte à l'intégrité du conseil. Ce comportement, peu utile dans son fond, reste pernicieux dans sa forme.

Concernant l'opacité supposée des décisions actées, je rappelle que lors des mises en places des commissions de travail, peu d'élus (spécialement de ceux qui critiquent cette opacité) se présentaient, que ces commissions devenaient contre productives et qu'il fallut les suspendre non pas pour raison de cacher les décisions qui y étaient prises, mais parce que trop peu d'élus s'y présentaient pour pouvoir prendre les dîtes décisions de manière représentative.

Concernant l'autoritarisme que l'on me porte individuellement, je tiens à rappeler encore une fois qu'un élu (qu'il soit le maire ou conseiller municipal) est tenu à des obligations et qu'il doit se sentir fondé des missions qui lui incombent. C'est dans cet esprit qu'il fallut prendre des décisions pour assurer le bon fonctionnement de la mairie alors que nombre d'élus désertaient les commissions de travail, restaient absents des réunions pré-conseils et/ou des conseils, ne répondaient pas aux demandes de priorisation des tâches qui leur étaient envoyées et se permirent de critiquer à posteriori les décisions prises tout en tentant simultanément un blocage du budget, ce qui aurait eu de fâcheuses conséquences pour la commune.

Un maire se doit de tenir ses engagements auprès de la population et doit prendre des décisions en concertation avec ses conseillers, encore faut-il qu'ils répondent et soient présents.

J'ai été contraint de prendre des décisions avec un nombre restreint de personnes, que ces décisions soient ouvertes au jugement est un fait de démocratie que je considère comme normal, mais que l'on porte cela sur de l'autoritarisme est infondé et inexact.

Etant tous ou presque novices de la politique locale et de la fonction administrative, je dois reconnaître que nous pûmes pêcher par inexpérience et manque de recul sur certains points et des erreurs sont à admettre sans que je ne puisse m'en défausser.

. . . . . . . . . . .

#### SUITE

Mais nous comblons nos lacunes, nous apprenons à mieux travailler et les membres restant au sein du conseil s'investissent dans des projets pour pouvoir enfin porter nos ambitions communes pour Plévenon. Certes, des divergences et des avis contraires parfois nous font débattre, mais telle est la démocratie et tel doit perdurer le travail du conseil qui, bien que plus restreint, n'en est que plus motivé.

# PETITION POUR LE PHARE DU CAP FREHEL

Aux Plévenonaises, Plévenonais,

Toute commune possède des qualités, des atouts, qu'elle se doit de mettre en valeur afin de réussir à se développer tout en maintenant une vision responsable sur le long terme.

Plévenon est une commune aux atouts indéniables, son cadastre regroupe des sites remarquables et son attrait touristique est l'une de ses innombrables qualités que nous devons pouvoir préserver sur une vision à long terme.

L'augmentation croissante et continue du flux touristique se maintient depuis des années et les prévisions confirment cette tendance d'attractivité de Plévenon.

Mais Plévenon n'est pas une destination touristique comme les autres, Plévenon n'a pas vocation à accueillir un tourisme démesuré au regard de sa géographie, de ses infrastructures et équipements ni de sa population. Le tourisme est un aspect très important de notre vie locale, c'est pour cette raison que nous nous devons de permettre son évolution tout en conservant sa maîtrise. Il faut savoir intégrer la réalité dans nos choix, mais sans nous laisser déborder par des ambitions démesurées.

Notre magnifique cap Fréhel ainsi que son majestueux phare sont représentatifs de cette politique ainsi que des intérêts portés par le tourisme sur notre territoire. La gestion d'un tel site, aujourd'hui partagée entre plusieurs acteurs dont la commune de Plévenon, reste un enjeu capital pour les intérêts qui sont les nôtres, Plévenonais.

Dans le cadre de la cession du phare par le propriétaire actuel (Phares et Balises), la municipalité de Plévenon se doit de saisir cette opportunité de pouvoir se proposer comme acquéreur de ce majestueux patrimoine qui valorise notre territoire.

Il faut bien comprendre qu'un tel enjeu ne consiste pas à obtenir une propriété seulement. L'objectif d'une telle démarche réside dans le fait que Plévenon se doit de participer à l'évolution touristique qui aura lieu sur son territoire, tout en restant décideur de la dimension raisonnée et raisonnable qui doit impérativement y être liée.

En nous posant comme repreneur potentiel, nous affirmerons notre attachement à notre patrimoine et nous pourrons garder la maîtrise du développement touristique à venir qui, bien qu'inéluctable, doit rester équilibré.

Bien évidemment, Plévenon n'ayant pas été le seul acteur de l'ensemble d'un tel site jusqu'à présent, il reste indiscutable que nous continuerons les partenariats déjà entérinés avec les instances et organismes qui nous aident dans la gestion de ce site remarquable.

Ces partenaires de longue date ainsi que leurs compétences et savoir faire s'inscriront avec nous dans un projet commun à long terme dont nous pourrons ensemble tracer les contours tout en conservant le Pilotage, évitant ainsi la démesure de certaines décisions qui pourraient nous échapper si nous ne veillons pas à ce que le bien de Plévenon reste au centre des préoccupations.

Espérant vous avoir convaincus de l'intérêt d'une telle démarche, je sollicite auprès de vous, Plévenonais, Plévenonaises, votre soutien dans cette pétition pour notre avenir commun.

Pétition en ligne sur le site de la Commune de PLEVENON ou à la mairie.

### UNION NATIONALE DES COMBATTANTS



Les cérémonies de ce jeudi 11 novembre commémorant l'armistice de 1918 et l'hommage aux morts pour la France, se sont déroulées sous la présidence de nos maires , Mme Michèle Moisan à Fréhel et de M. Hervé Van Praag à Plévenon. Dans nos deux communes, une assistance nombreuse et recueillie a reçu les messages de l'Union Nationale des combattants et de Mme Darrieussecq chargée de la mémoire et des anciens combattants auprès de Mme la Ministre de la Défense. Ces deux messages ont rappelé l'engagement, aujourd'hui encore, des

militaires français sur tous les théâtres d'opérations et qui rejoignent ainsi, malgré leur jeune âge, la longue cohorte de leurs ainés du monde combattant. La lecture de la listes des soldats morts pour la France depuis le 11 novembre 2020 fut un moment d'émotion unanimement ressenti, parfaitement souligné par la prestation du trompettiste Daniel Castellan, rappelant la fraternité d'armes de soldats d'hier et d'aujourd'hui. Gwendal Leblay a quant à lui ouvert et clôturé ces cérémonies en jouant de la cornemuse de Joël Droguet, mise à sa disposition pour l'occasion par la famille du défunt. Les Fréhelois et les Plévenonais ont chanté la Marseillaise à l'issue de la minute de silence. A la fin de la cérémonie à Fréhel, Mme Denise Rault a reçu l'insigne de l'UNC en remerciement des années consacrées à la collecte des bleuets de France.

# **DINAN AGGLOMÉRATION**

Le lancement du budget participatif de Dinan Agglomération a eu lieu le 27 octobre 2021. Depuis cette date et jusqu'au 31 décembre, tous les habitants du territoire peuvent déposer leurs idées de projet dans les urnes disponibles en mairie ou sur la plateforme : https://budget-participatif.dian-agglomeration.fr.

# **RÉUNION PARENTS PLEVENON**

Jeune conseillère municipale de Plévenon, je souhaite connaître les besoins des parents de la commune afin d'élaborer des projets qui soient en adéquation avec la population. Pour nous aider, le Maire et moimême convions tous les parents des enfants de Plévenon le samedi 27 novembre 2021 à la salle André Gorguès à partir de 10h pour recenser vos attentes, recueillir vos idées, vos suggestions et répondre si possible à vos questions. Pour celles et ceux qui ne peuvent venir, nous mettons à votre disposition un questionnaire en ligne : <a href="https://form.dragnsurvey.com/survey/r/78abab03">https://form.dragnsurvey.com/survey/r/78abab03</a>. Nous vous remercions d'avance pour votre participation. Sarah LOUICHE.

#### **COLLECT'MOBILE**

Collecte et recyclage des mobiles par Orange et l'AMF des Côtes d'Armor . La campagne 100% gratuite se déroule jusqu'au 17 décembre. Le collecteur est à la mairie.

# **ASSOCIATIONS**

**Comité des fêtes :** Pour les personnes inscrites au repas, le RDV est fixé le 20 novembre à 19h à L'écume de la Ville-Abbé de Pléboulle.

**Bourse aux jouets :** Le comité des fêtes de Plévenon organise une bourse aux jouets, aux vêtements d'enfants et articles de puériculture à la salle des fêtes le dimanche 28 novembre 2021 de 9h-18h.

Buvette et restauration sur place. Infos et inscriptions : comitedesfetesplevenon@gmail.com. Tél : 06.20.55.22.42.

**Le marché de noël** aura lieu le dimanche 5 décembre de 10h à 18h à la salle des fêtes de Plévenon. Il reste quelques places pour exposer à l'extérieur. Tél : 06.65.17.81.64.

**Danse et musique traditionnelles** organise le réveillon breton de la Saint Sylvestre le 31 décembre 2021 à partir de 20h. Renseignement au 06.88.30.05.88.

**Les restos du cœur :** La campagne d'hiver débute le 25 novembre pour se terminer le jeudi 10 mars 2022. Les inscriptions pour cette nouvelle saison se feront le 18 novembre à partir de 9h dans les locaux des restos du cœur de Matignon.

**L'Amicale laïque** organise une vente de sapins de Noël pour soutenir les projets de l'école. Vente ouverte à tous. Réservation au 06.23.38.27.11. avant le jeudi 2 décembre à l'école de Fréhel de 16h à 18h30 ou facebook : Amicale-laïque-de-Fréhel-Plévenon. Pour ceux qui ne pourraient pas venir les récupérer sur ce créneau, merci de nous le préciser au moment de la commande. Épicéa 100/150 : 16 € / Epicéa 150/200 : 18 €. Nordmann 100/150 : 23 € // Nordmann 150/200 : 27 €. Croisillon/bûche : 2€.



Le festival pour rire de Matignon : du 19 au 21 novembre 2021. De nombreux spectacles : Le Grand Orchestre de Poche, Kosh, Julien Cottereau, Jovany, Fred radix, Les bonimenteurs, Yohann Metay. Réservation au 02.96.41.17.20 ou au 06.12.51.88.11 ou au 06.14.12.17.92. Pass sanitaire obligatoire pour l'accès aux spectacles et port du masque obligatoire.

**Semaine des droits et de légalité :** Le CLSPD de Dinan et les communes associées proposent avec ses partenaires plusieurs actions. Programmes : www.dinan.fr. Marche départementale pour la lutte contre les violences faites au femmes : 3 randonnées pédestres (2.5 km/5 km/8.5 km). Accueil à partir de 13h à la Salle du Clos Gastel, Léhon. Contact : L'Atelier du 5 bis 02.96.39.38.21 ou actions.clpd@dinan.fr. Pass sanitaire obligatoire dans les lieux clos. Port du masque et respect des gestes barrières.

# **INFORMATIONS COMMERCIALES**

**La Ferme du Buisson :** notre prochaine vente de bœuf bio aura lieu le 3 décembre : caissette de 7/12/15/20 kg, assortiment de tous les morceaux, mis sous vide, possibilité d'avoir steaks hachés ou vrac. Renseignements et commandes avant le 26 novembre au 06.81.29.24.29.

#### **DIVERS**

**A vendre : -** Mini rampe de skate 2020. Excellent état (H90 cm/l 610 cm/L250 cm). Prix sur demande. Négociation possible. Contact : 07.82.27.71.65.

-Cause pose véranda, vends store de terrasse télécommandé (4mx3.50m), toile rayée beige/bordeaux. Paravent manuel assorti, fixation sur platine, le tout en excellent état. Prix : 1500 €. Contact : 02.96.41.47.83.

- Vends tracteur-pelleteuse enfant à pédales, excellent état. Prix : 40€. Contact : 02.96.41.47.83.

**Recherche :** maison à louer à l'année, 2 ou 3 chambres, garage et jardin. Tél : 06.38.29.21.29.

**Formation :** L'organisme de formation Stumdi agréé propose plusieurs formules de formations/stages pour répondre aux différents besoins de formation des apprenants bretonnants sur le chemin de la langue. La prochaine session pour débutants aura lieu du 05/01 au 08/07/2022 . Cette formation est qualifiante et diplômante. Prise en charge possible selon différents dispositifs. Public : demandeur-euses d'emploi, salarié/es et individuels. Pour plus d'info : 02.98.21.39.94/contact@stumdi.bzh/www.stumdi.bzh



**L'hiver arrive....** Pensez au ramonage de vos chaudières, poêles et cheminées. Ce geste permet d'éviter les intoxications au monoxyde de carbone.